

CIDE Ile de France Ouest

Procès Verbal AG : 3 juillet 2021

Clubs présents :

78 : SGLP, Association d'Esclime de la Boucle ; PLM Conflans Esclime ; As. O. Le Chesnay 78 ; A.s. Le Mesnil St Denis ; U.s. Le Pecq ; CE de Louveciennes ; Masque De Fer De Maurepas ; US Le Vésinet ; C.e. De St Germain En Laye ; AS Montigny Le Bretonneux ; U.s. Des Yvelines Esclime ;
91 : CE de Dourdan ; Masque de Fer d'Etampes ; A.s. Evry ; CE de Massy ; U.s. Palaiseau ; Val d'Orge Esclime ; CE de Mennecy ; Union Sportive De Bures Sur Yvette ; Sainte Genevieve Sports ; Club Athlétique d'Orsay ;
92 : CE d'Asnières ; C.e. Bois-colombes Sports ; AC Boulogne Billancourt ; Cercle Esclime Chaville ; E.s. Colombes ; Courbevoie Esclime ; CE de Rueil-Malmaison ; US Ville d'Avray Esclime ; Cercle d'esclime Suresnois ; Chatillon Estoc Et Taille ; AS Bourg la Reine ; Levallois Sporting Club ; Les Lames Sur Seine ; Team Fleuret ;
95 : CE Adamois ; A.c.s. Cormeilles ; RI Montigny lès Cormeilles ; C.e. De Gonesse ; AS d'Herblay esclime ; C.s. Le Plessis Bouchard ; C.e. De Cergy ; Fosses.
Les clubs présents représentent 267 voix sur 530 possibles : le quorum est donc atteint.

Il est d'abord observé une minute de silence en mémoire de J.C. BLONDEAU,

1 : Approbation du PV de l'AG du 29 février 2020

Approbation à l'unanimité.

2 : Rapport moral du Président Alain VARILLE

On espère que la saison 2021-2022 redeviendra normale (ou presque ?)
Le Comité Directeur du CID est incomplet : Appel aux candidatures.

3 : Rapport Sportif du CTS Yann DETIENNE

Le COVID a mis à mal le bénévolat sous toutes ses formes. Il faut redonner l'esprit d'investissement :
" On a besoin de vous ! "

La reprise mi-mai pour les qualifications FdJ et CF M17 : bien !

Pour la Fête des Jeunes : 32 qualifié(e)s pour le CID : on espère des résultats.

Bilan des Championnats du Monde M20 : 3 qualifié(e)s épée, 1 fleuret. Jean Joseph (LSC) Or.

Qualification J.O Tokyo : Y. BOREL, R. GUSTIN, C. VITALIS / J. MERTINE, M. PAUTY, Y. THIBUS.

Pour les formations, on a essayé tant bien que mal. Les formations MA sont prolongées d'un an.

(Le Directeur du CREPS présente ses excuses pour la présence de la braderie sur le site)

4- Rapports financiers de la Trésorière

Pascale Leginy souligne la nouvelle présentation des documents comptables de manière plus détaillée, et précise le changement de méthode comptable, passant d'une comptabilité de trésorerie à une comptabilité d'engagement.

Après lecture des comptes, le bilan et le compte de résultat arrêtés au 31 décembre 2020 sont adoptés à l'unanimité.

5- Affectation du résultat, quitus au Bureau et Comité directeur

L'assemblée générale décide d'affecter à la réserve le déficit de l'exercice s'élevant à **44.243,48 €**.

Le Quitus au Bureau et au Comité Directeur est voté à l'unanimité.

6 : Licences et Affiliations 2021-2022

Pas d'augmentation.

Pour les nouvelles licences :

- "bénévoles" : seulement intéressante pour l'assurance, donc nullement obligatoire.
- "pass' scolaire" : pour la 1^{ère} saison en club après validation du cycle en école.
- "sport santé" : couvre aussi les licences "cancer du sein".
- "artistique / laser" : uniquement si pas d'escrime électrique ?

On est en attente des réponses de la FFE pour éclaircissement.

Licence valide de juin 2021 à août 2022 (LSC)

- les adultes ont pu reprendre le 9 juin
- certain(e)s M17, M20, M23 étaient qualifié(e)s mais pas encore licencié(e)s.
- la licence 2020-2021 n'a pas coûté 57 € : Aide CREIF + CID + FFE.
- La licence prise en juin pour fidéliser les adhérents ?

Le montant des licences et de l'affiliation est approuvé à l'unanimité.

7 : Projet sportif

Il faut attendre le calendrier FIE, puis le calendrier FFE pour établir le calendrier CREIF / CID.

Au 3 juillet, toujours rien de publié.

Les circuits nationaux ne seront plus "open" mais sur qualifications régionales.

Le Championnat de France M23 sera reconduit, mais sans circuit.

8 : Budget prévisionnel

Au 20 juin 2021, 6296 licences validées.

Le budget prévisionnel est présenté pour l'année 2021 et l'année 2020. Pour l'année 2022 il est établi sur une prévision de 8000 licences.

Le Chesnay juge ce chiffre trop optimiste, mais on peut espérer un rebond après Tokyo 2021 et la perspective de Paris 2024.

A noter :

52114 € pour les reversements sur les licences 2020-2021 (l'aide CID a déjà été versée aux clubs)

Aide à la formation : le budget total est de 10.000 €

- remboursement de 250 € maximum pour animateur/éducateur.
- remboursement des frais de 1000 € maximum pour DE, CQP, BP.

Les licences pour les 3 membres du bureau seront entièrement gratuites (FFE+CID) pour les clubs présents à cette assemblée générale.

Les budgets prévisionnels sont adoptés à l'unanimité.

9 : Questions diverses

Q1 : L'absence de certificat médical pour les mineurs est parue au Journal Officiel le 7 mai 2021.

La FFE n'a pas encore pris position.

Pour les vétérans, obligation du certificat médical pour chaque saison.

Q2 : Est-il prévu une formation pour les intervenants en multisports baby ?

Réponse du CTS : "On y pense".

Q3 : Qu'en est-il des initiations gratuites ? (Auchan, Mc Do, Nutella, etc.)

Réponse : C'était une invention de l'ancienne équipe fédérale ...

AG extraordinaire :
Modification des statuts et changement du nom

Les modifications des statuts sont approuvées à l'unanimité.

Pour le nom "CID Ile de France Ouest" LSC fait remarquer que le E de escrime est absent, ce qui est regrettable.

Le sigle "CIDE Ile de France Ouest" est approuvée à l'unanimité moins une abstention.

Information : le Comité Régional Ile de France va très prochainement fournir un modèle commun pour les logos des 3 CID et du CREIF.

Vers 12h15, avant de clôturer l'assemblée générale, le Président Alain Varille invite les participants à exprimer leur reconnaissance à la Secrétaire Administrative Elisabeth Communaux pour son excellent travail depuis de nombreuses années.

L'assemblée générale est suivie d'un buffet apéritif convivial.

Le Président
Alain VARILLE

Le Secrétaire Général
Jean GUILBAUD

